

**Procès-verbal de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
Du 26 avril 2016**

Présidence	M. Gallay, Président
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	M. Carnal – M. Richard
CODIR	4 Présents Mme Gallay – M. Mühlemann – M. Barras – M. Bilardo, Vice-président 1 excusée Mme Ruey-Ray, Présidente

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès verbal de la séance du 22 septembre 2015
6. Communication des membres du Comité de Direction
7. Préavis no 15-2016 – Comptes 2015
8. Communication du Commandant Corthésy
9. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 20H00.

2) Contrôle des présences

Appel

Communes présentes : 17 communes présentes

Arnex-sur-Nyon - Borex – Chéserey – Crans près Céligny – Crassier - Duillier – Eysins –
Gingins – Givrins - Genolier – Grens – La Rippe – Nyon - Prangins – Signy-Avenex –
Saint-Cergue – Trélex

Commune absente : Arzier-Le Muids

Le quorum est atteint avec 49 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal

Commune de Crans près Céligny : M. Henrioux Bernard

4) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté

5) Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2015

Le procès-verbal est accepté par 46 voix et 3 voix abstention

6) Communication des membres du Comité de Direction

M. Bilardo annonce que la construction de la caserne de Genolier est terminée et fonctionnelle et que dans le futur, une caserne à Chésereux sera éventuellement construite.

7) Préavis n° 15-2016 – Comptes 2015

M. Blumenstein, rapporteur de la commission de gestion et des finances donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

La parole est demandée

M. Galibourg, commune de Saint-Cergue souhaite des explications quant aux fonds de réserve de Chf. 60'000.- pour les véhicules et Chf. 50'000.- pour les infrastructures.

M. Bilardo informe l'assistance que ces fonds de réserve sont en prévision du remplacement des futurs véhicules et en prévision de l'entretien des places de parc et de la place de lavage des bâtiments. Ces réserves affectées ont été possibles suite aux bons résultats de l'exercice.

M. Galibourg estime que ces investissements ne sont pas justifiés par rapport aux habitants actuels des communes qui viendraient à quitter la commune, car ils payent via leurs impôts pour des achats que s'effectueront dans le futur. M. Galibourg estime plus judicieux de restituer l'argent aux communes.

M. Richard, commune de Genolier relève que les habitants des communes profitent des achats effectués dans le passé.

M. Bilardo relève qu'il est important d'avoir des fonds de réserve vis-à-vis des communes et que ces fonds de réserve laissent une certaine souplesse à l'Association du SDIS Nyon-Dôle ainsi qu'aux communes membres.

M. Bilardo relève également que tout achat dans le futur fera l'objet d'un préavis.

M. Richard désire que l'on soit attentif concernant les dépenses.

La parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Où le rapport de la Commission de gestion et des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver les comptes 2015 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

8) Communication du Commandant Corthésy

Concours Fédération Vaudoise des sapeurs pompier 2016, le 30 avril à Gimel
Le SDIS Nyon-Dôle sera représenté par 7 équipes.

Revue 2016 du SDIS Nyon-Dôle – le 25 juin 2015 à Nyon
Le but principal de cette manifestation est :

- de présenter le SDIS Nyon-Dôle aux 18 communes membres
- de présenter l'entier des missions des 4 sites opérationnels à la population de la région
- de rassembler l'ensemble du personnel des 4 sites ainsi que les conjoints pour une soirée festive.

Le Commandant Corthésy remercie l'ensemble de l'assemblée.

9) Divers et propositions individuelles

M. Bilardo prend la parole pour une allocution pour le dernier conseil intercommunal de la législature 2011-2016 et relève que sans l'aide de M. Séchaud les statuts n'auraient jamais pu être établis aussi rapidement.

M. Bilardo remercie

- Mmes Ruey-Ray et Gallay pour leur travail au sein du CODIR et leur présente ses meilleurs vœux pour la suite de leur activité étant donné qu'elles quittent le CODIR.
- M. Barras et Mühlemann qui se représenteront au sein du CODIR pour la législature 2016-2021.
- Le Syndic de Borex. M. Vuagniaux qui faisait partie du projet de mise en place du SDIS Nyon-Dôle.
- Le commandant Corthésy ainsi que ses collaborateurs pour tout le travail effectué.
- L'ensemble des membres du Conseil Intercommunal pour leur bonne collaboration qui a permis la mise en place par le CODIR des statuts, de la négociation du loyer de la caserne, du règlement du SDIS, de la nomination d'un nouveau permanent.
- L'ensemble des sapeurs pompier pour leur courage, leur force et leur action au quotidien.

M. Bilardo annonce qu'il quitte la Municipalité de Trélex à la fin de la législature, le 30 juin 2016.

M. Gallay remercie :

- Les communes membres pour leur bonne collaboration avec le SDIS Nyon-Dôle.
- Le CODIR pour la gestion des tâches exécutives.
- Le commandant Corthésy et son état-major pour les bonnes relations avec les autorités.
- La secrétaire du conseil intercommunal.

La parole n'est plus demandée

Le Président lève la séance à 20H40.

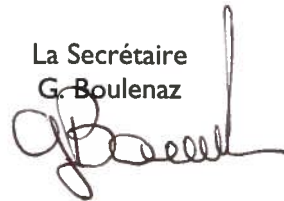
La séance du conseil intercommunale est suivie d'un apéritif dînatoire.

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal
aura lieu le 27 septembre 2016 à 20H00 à la caserne.**

Le Président
D. Gallay



La Secrétaire
G. Boulenaz




VU PAR LE PREFET

le: 5 septembre 2016